

TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS DE SÉCURITÉ

Nouvelle formation

Cette formation s'applique pour la formation initiale ou le maintien des compétences des personnels amenés à travailler en hauteur selon des recommandations R430 et R431 du CNAMTS.

Finalité de la formation

Savoir évoluer dans le cadre de travail en hauteur dans le respect des règles de prévention et de sécurité et savoir utiliser son équipement de protection individuel.



shutterstock.com · 746650405

PROGRAMME



DURÉE

- 7 heures, soit 1 jour.
- Entrée tous les 2 mois en moyenne : nous consulter



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute personne amenée de façon occasionnelle ou permanente à exécuter des travaux en hauteur.



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base, en français et mathématiques, nécessaires à la compréhension des instructions.
- Être reconnu apte au travail en hauteur par la médecine du travail.



pixabay



LIEU

- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît.
(Possibilité de réaliser la formation sur le site du demandeur si les conditions sont réunies. Nous contacter)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques liés aux travaux en hauteur,
- Appliquer les mesures de prévention et de protection,
- Appliquer le mode opératoire adapté à la situation de travail,
- Choisir les matériels adéquats,
- Mettre en application les principes de sécurité,
- Utiliser les équipements de protection individuels,
- Vérifier et entretenir son matériel.

CONTENU

- Connaître le contexte du travail en hauteur : accidentologie dans le BTP, causes et conséquences.
- Définir et identifier les risques du travail en hauteur.
- Connaître la réglementation et le rôle et responsabilités des différents acteurs.
- Connaître les différents types d'équipements de protection individuelle (EPI).
- Définir le mode opératoire le plus adapté à la situation de travail.
- Lire et comprendre les notices d'utilisation des EPI (harnais, longes, lignes de vie...).
- Choisir le matériel adapté à la situation de travail.
- Contrôler les EPI.
- Identifier et contrôler les points d'ancrage existants.
- Signaler la zone dédiée à l'opération de travail en hauteur.
- Savoir adapter les connecteurs au tirant d'air et au cône de sécurité.
- Utiliser les EPI dans le contexte de travail en hauteur.
- Vérifier et stocker les EPI.

CONTACT

BTP CFA Vienne
05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du bâtiment. Ils ont tous été formés aux travaux en hauteurs, port du harnais et aux échafaudages fixes et/ou roulants. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis de nombreuses années. Deux d'entre eux sont reconnus INRS en formation échafaudage.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.
- Organisation : partie théorique, 4 heures. Partie pratique, 3 heures.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives avec des tests de contrôle théorique et pratique (grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences formation validant les acquis.

Périodicité de renouvellement : le renouvellement de la formation doit être déterminé par l'employeur en fonction, notamment de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié. L'évaluation des acquis lors d'une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » est la même que celle lors d'une formation initiale.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur.



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarif individuel : 150€ HT/stagiaire
- Tarif en intra-entreprise : nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 31/12/2024

Fiche détaillée THPH-V1
Document MAJ le 11/09/2023 par SL



LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

Nouvelle formation

NOMBRE DE STAGIAIRES
ACCUEILLIS EN 2020-2021
SUR L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE

DE SATISFACTION
SUR L'ENSEMBLE
DES FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE
EN 2020-2021

DE RÉUSSITE SUR
L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE EN
2020-2021